



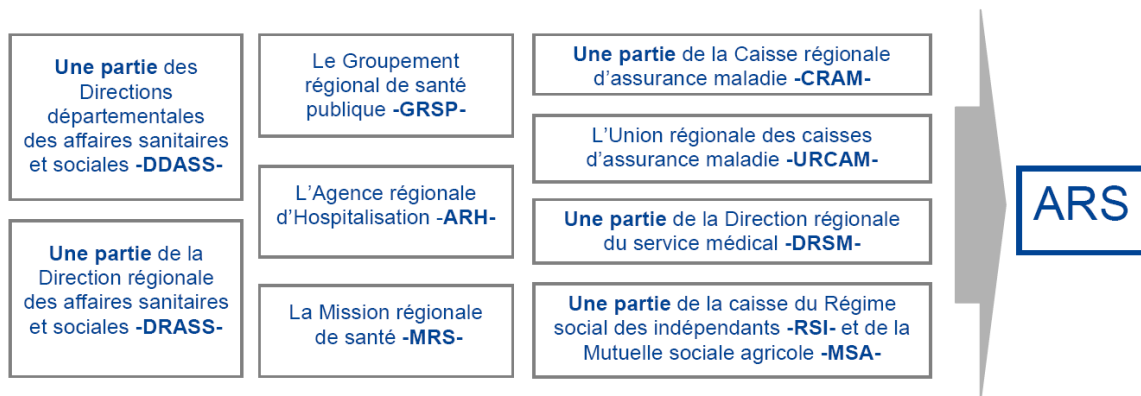
Le Service
Prévention et promotion de la santé
de l'ARS Rhône-Alpes

L'ARS Rhône-Alpes

Ouverte début avril 2010, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Rhône-Alpes décline en région la politique nationale de santé, en coordination avec les partenaires et en tenant compte des spécificités de la région et de ses territoires.

Ses actions visent à améliorer la santé de la population, à rendre le système de santé plus efficace et à réduire les inégalités de santé.

Clefs de voute de la nouvelle organisation régionale de la santé, elles viennent remplacer tout ou partie des structures régionales ou départementales suivantes :



L'ARS a 2 missions :

1 le pilotage de la politique de santé publique en région

L'ARS est chargée de mettre en œuvre au niveau régional la politique de santé publique – prévention, promotion et éducation à la santé, mais aussi veille et sécurité sanitaires – et plus spécifiquement :

- D'élaborer, financer et évaluer les actions de prévention et de promotion de la santé en lien avec l'ensemble des partenaires intervenant sur ce champ ;
- D'organiser la veille et la sécurité sanitaires, ainsi que l'observation de la santé ;
- De contribuer à l'anticipation, la préparation et la gestion des crises sanitaires.

2 la régulation de l'offre de santé en région sur les secteurs ambulatoire, médico-social et hospitalier, pour mieux répondre aux besoins et garantir l'efficacité du système de santé

Le service Prévention et Promotion de la Santé

Au sein de la Direction de la Santé publique, dirigée par le Dr Pascal CHEVIT, la Direction déléguée pour la Protection et la promotion de la santé, pilotée par Raphaël GLABI est composée de 3 services :

- Prévention et promotion de la santé
- Environnement et santé
- Sécurité sanitaire des produits et des activités de soins.

Cette direction réunit des compétences pluridisciplinaires : administratifs, ingénieurs, pharmaciens, dentistes, médecins.

Elle rapproche ainsi les thématiques de **promotion de la santé**, de **santé environnementale** et de **sécurité sanitaire** qui concourent à la même finalité.

Cette direction s'emploie à renforcer la prévention et à **lutter contre les inégalités de santé** qu'elles soient territoriales ou sociales.

Le service Prévention et promotion de la santé a pour mission d'animer et financer le réseau des acteurs en promotion de la santé de la région.

Pour les années à venir il aura comme priorité de contribuer à l'élaboration puis à la mise en œuvre du schéma de prévention du **Projet Régional de Santé (PRS)**.

Promouvoir la santé nécessite de s'intéresser, bien au-delà des soins, à tous les déterminants qui contribuent à ce que la population qui vit dans la région Rhône-Alpes accède aux meilleures conditions de vie possibles dans le respect des choix de chacun.

Cela implique donc de **travailler avec tous les acteurs**, internes ou externes à l'ARS, pouvant influencer sur ces déterminants : la DRJSCS, les DDCS, l'Education Nationale, la DIRECCTE, les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, la PMI, le secteur associatif...

Leur rôle auprès des publics est primordial, tant pour mettre en œuvre des actions, que pour faire remonter les problématiques de terrain.

La prévention dans les Délégations territoriales départementales (DTD)

L'ARS Rhône-Alpes comporte 8 délégations territoriales départementales (DTD).

Elles constituent le lien indispensable entre les promoteurs et le niveau régional et sont composées comme suit :

- un pôle "**Offre de santé territorialisée**", concernant l'offre de soins ambulatoire et hospitalière et les politiques en faveur des personnes handicapées et âgées,
- un pôle "**Prévention et gestion des risques**", concernant la protection et promotion de la santé d'une part et la veille et la gestion des alertes sanitaires d'autre part.

Prévention et promotion de la santé

Chef de service : Séverine BATIH - adjoint : Dr Christophe JULIEN

Secrétariat : Anne-Marie FORNETTI

☎ 04 72 34 74 70

THÉMATIQUES

■ **Addictions** (prévention, médico-social et hospitalier)

Marion SALESSES
Dr Dominique LEGRAND
Evelyne BENEDETTI
Elisabeth VOGT

■ **Santé Bucco-dentaire & nutrition**

Dr J.- Louis COTART
Dr Marie-José COMMUNAL
Claire ETIENNE
Mélanie GABARD
Marie-Pierre GRABOWSKI

■ **Cancers** (prévention et dépistage organisé)

Aurélie ROUX-RAQUIN
Dr Marie-Claire TRAMONI
Evelyne BENEDETTI

■ **Education thérapeutique**

Aurélie ROUX-RAQUIN
Florence PEYRONNARD
Carine MOIROUD

■ **Mère-enfant** (éducation sexuelle, contraception, violences faites aux femmes)

Mélanie GABARD
Dr Nicole MAURY
Marie-Pierre GRABOWSKI

■ **Maladies chroniques**

Aurélie ROUX-RAQUIN
Dr Christophe JULIEN
Carine MOIROUD

■ **Santé Précarité**

Julie TAILLANDIER
Dr Jean-Louis COTART
Jean-Bernard PERROS

■ **Santé au Travail**

Aurélie ROUX-RAQUIN
Dr Valérie OLAGNIER
Carine MOIROUD

■ **Santé Environnement**

Fabienne LEDIN
Dr Valérie OLAGNIER
Carine MOIROUD

■ **VIH-SIDA, IST, Hépatites**

Jean-François SIMATIS
Dr Christophe JULIEN
Jocelyne GAGUIN

■ **Vaccinations, Tuberculose, centres de lutte antituberculeux**

Jean-François SIMATIS
Dr Renée COUINEAU
Jocelyne GAGUIN

■ **Maladies liées au Vieillessement**

Dr Valérie OLAGNIER
Françoise RASTOLL

■ **Santé Mentale, prévention du suicide**

Fabienne LEDIN
Dr Marie-Claire TRAMONI
Françoise RASTOLL

■ **Santé des jeunes, santé scolaire**

Fabienne LEDIN

■ **Evaluation & contrôle de gestion**

Sandrine ROUSSOT-CARVAL
Marie-Pierre GRABOWSKI

Vos référents Prévention et promotion de la Santé dans les DTD

■ **DTD de l'Ain / ☎: 04 74 32 80 60**

Christine MARECHAL
Dr Catherine HAMEL
Brigitte CARESSE

■ **DTD de l'Ardèche / ☎: 04 75 20 28 60**

Christophe DUCHEN
Serge BORDALA
Christine DEVANCIARD
Martine SUBLET

■ **DTD de la Drôme / ☎: 04 75 79 71 00**

Joëlle PUZIN
Chantal FERRIER

■ **DTD de la Loire / ☎: 04 77 81 80 00**

Claire ETIENNE
Dr Renée COUINEAU
Sylvie BRENIER

■ **DTD de l'Isère / ☎: 04 76 63 64 29**

Maryse LEONI
Dr Nicole MAURY
Dr Dominique LINGK
Véronique ERTEL

■ **DTD du Rhône / ☎: 04 72 34 74 70**

Séverine BATIH

■ **DTD de la Savoie / ☎: 04 56 11 08 28**

Céline STUMPF
Dominique JARDON

■ **DTD de la Haute-Savoie / ☎: 04 50 88 41 11**

Nathalie DUPARC
Simone RYASCOFF

Les instances régionales en lien avec la prévention

Les ARS unifient le service public régional de la santé en associant l'ensemble des acteurs locaux.

Elles agissent en concertation avec :

1 la conférence régionale de la santé et de l'autonomie

chargée de participer, par ses avis, à la définition de la politique de santé en région ;

2 les deux commissions de coordination des politiques de santé

l'une sur la prévention et l'autre sur les prises en charge et l'accompagnement médico-sociaux qui associent les services de l'État, les collectivités territoriales et les organismes de sécurité sociale compétents ;

3 les conférences de territoire

qui réunissent tous les acteurs locaux de la santé : elles aident à identifier les besoins du territoire de santé et à déterminer les actions prioritaires à mettre en œuvre, pour y répondre.

Le service Prévention et promotion de la Santé de l'ARS Rhône-Alpes assure plus particulièrement le suivi et la coordination de 2 commissions :

1. La commission spécialisée Prévention de la CRSA :

Elle est constituée de représentants :

- des collectivités territoriales (collège 1),
- des usagers de services de santé ou médicaux sociaux (collège2),
- des conférences de territoire (collège 3),
- des partenaires sociaux (collège 4),
- des acteurs de la promotion et de la cohésion sociale (collège 5),
- des acteurs de la prévention et de la promotion de la santé (collège 6),
- des offreurs de services de santé (collège 7),

Elle contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique régionale de prévention en formulant :

- un avis sur le projet de schéma régional de prévention, ainsi que sur sa révision, son suivi et les résultats de son évaluation.
- toute proposition sur la politique régionale de prévention, notamment pour réduire les inégalités sociales et géographiques de santé dans la région.

2. La commission de coordination dans les domaines de la prévention, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la protection maternelle et infantile

Elle regroupe les principaux financeurs de ces politiques publiques (services de l'Etat, collectivités territoriales, organismes de sécurité sociale).

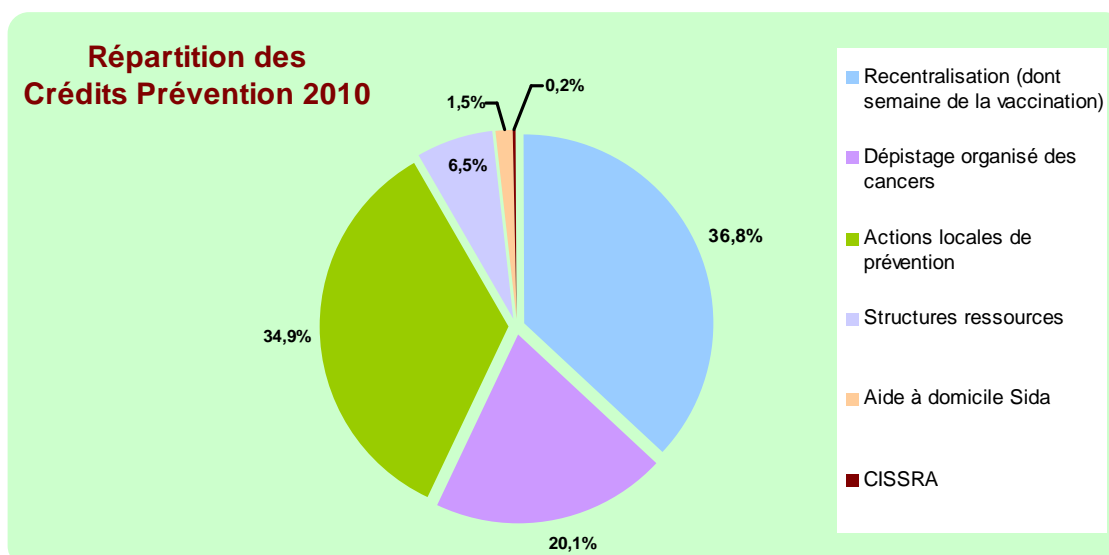
Elle a pour mission d'assurer la cohérence et la complémentarité des actions déterminées et conduites par ses membres.

Ainsi, la commission :

- peut décider des travaux à conduire pour contribuer à l'élaboration du Plan Régional de Santé ; notamment du Schéma Régional de Prévention ;
- favorise la complémentarité des actions dans les domaines de la prévention, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la protection maternelle et infantile qui sont financées par chacun de ses membres ;
- détermine les modalités de leur éventuel cofinancement ;
- permet le rapprochement entre les acteurs de l'observation sanitaire et sociale pour améliorer la qualité et la disponibilité des informations nécessaires aux politiques régionales de santé.

Les financements en 2010 :

Le service Prévention et Promotion de la Santé de l'ARS Rhône-Alpes a attribué en 2010 plus de **16 millions d'euros** à la mise en œuvre de dispositifs de Prévention et promotion de la Santé dans la région.



Au-delà de la Prévention et de la Promotion de la Santé, le service gère également l'attribution de crédits aux structures relevant du secteur médico-social notamment pour les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues (CAARUD), pour les Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) dans le champ des addictions, des lits halte soins santé pour la précarité, des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) pour le VIH / précarité.

Retrouvez toute notre actualité

et des informations sur l'ARS Rhône-Alpes sur notre site Internet :

www.ars.rhonealpes.sante.fr